

Annexe III – Session 2019 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général

Dates	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Lundi 17 juin	Philosophie 8 h – 12 h Français 14 h – 18 h	Philosophie 8 h – 12 h Français et littérature 14 h – 18 h	Philosophie 8 h – 12 h Français 14 h – 18 h
Mardi 18 juin	Histoire-géographie 8 h – 12 h	Histoire-géographie 8 h – 12 h	Histoire-géographie 8 h – 11 h
Mercredi 19 juin	Sciences 8 h – 9 h 30 LV1 14 h – 17 h	Sciences 8 h – 9 h 30 LV1 14 h – 17 h	LV1 14 h – 17 h
Jeudi 20 juin	Sciences économiques et sociales 8 h – 12 h ou 13 h (spécialité économie approfondie ou sciences sociales et politiques)	Littérature 8 h – 10 h	Physique-chimie 8 h – 11 h 30
Vendredi 21 juin	Mathématiques 8 h – 11 h LV2 étrangère 14 h – 16 h LV2 régionale 14 h – 16 h	Mathématiques 8 h – 11 h LV2 étrangère : 14 h – 17 h LV2 régionale : 14 h – 17 h	Mathématiques 8 h – 12 h LV2 étrangère : 14 h – 16 h LV2 régionale : 14 h – 16 h
Lundi 24 juin		Arts (épreuve écrite) : 14 h – 17 h 30 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec : 14 h – 17 h Langues et cultures de l'Antiquité : Latin : 14 h – 17 h	Sciences de la vie et de la Terre 14 h – 17 h 30 Écologie, agronomie et territoires 14 h – 17 h 30 Sciences de l'ingénieur 14 h – 18 h